


Réaliser l'audit énergétique des bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives

 Bureaux d'études, ingénieurs conseils et consultants en thermique du bâtiment, experts en rénovation énergétique



Objectifs

- Acquérir la méthodologie de réalisation d'un audit énergétique pour tous les types de bâtiments (résidentiels et non résidentiels)
- Devenir référent technique pour la qualification « RGE Etudes – Mention audit énergétique des bâtiments »
- Réaliser des audits conformes à la réglementation pour les bâtiments tertiaires et logements collectifs
- Connaître et préconiser quelques-unes des meilleures techniques disponibles en rénovation
- Rédiger un rapport d'audit énergétique
- Restituer de façon pédagogique et argumentée au maître d'ouvrage.

Durée

3 jours / 21 heures : soit e-learning 7 h + visio formation ou présentielle 14 h

Prérequis

Aucun

Méthodes et approches pédagogiques

Exposés, démonstration, questions-réponses, échanges d'expériences, études de cas, film pédagogique.

Validation des connaissances

Quiz de validation des acquis en fin de formation

Formateurs

Formateurs APEE qualifiés (Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande) et experts partenaires identifiés

Renseignement & inscription

Contact : Chargé(e) de formation APEE

Tél : 02.90.09.31.31 / Mail : inscriptions@apee.fr

Modalités d'inscription et délai d'accès : consultez nos [Conditions Générales de Vente](#)

Accessibilité : si besoin d'aménagement spécifique pour suivre nos formations (accès à nos locaux, handicap ou toutes autres difficultés), merci de nous en faire part lors de votre inscription.

Programme

Formation conforme aux exigences de formation des référents techniques pour l'obtention des **qualifications OPQIBI 19.05, AFNOR 01A ou LNE**, signes de qualité **RGE**. Consultez votre organisme de qualification pour connaître toutes les exigences requises au-delà de la réalisation de la formation.

SEQUENCE 1

Maîtriser les éléments du contexte environnemental

Comprendre et appliquer le contexte réglementaire et normatif de l'audit énergétique (obligations de réaliser un audit, NF EN 16247-1 et EN 16247-2...)

Sur un cas pratique : audit documentaire, analyse des factures, préparation de la visite sur site et prise en main un logiciel d'audit énergétique (méthode de calcul non réglementaire spécifique à l'audit)

SEQUENCE 2

Comprendre les exigences des différents maîtres d'ouvrages

Réaliser et exploiter un questionnaire occupant

Utiliser les instruments de mesure pour l'audit énergétique

Réaliser le bilan énergétique d'un bâtiment et des installations techniques,

Recollement avec les consommations réelles,

Réaliser une simulation énergétique de travaux de Rénovation

SEQUENCE 3

Optimiser le coût des travaux et intégrer les aides financières

Rédiger un rapport d'audit conforme à la réglementation et aux besoins des MOA

Présenter de façon pédagogique et attractive les résultats d'audit

Se positionner sur le marché : évaluer le coût de sa prestation d'audit et valoriser ses prestations complémentaires.

BON A SAVOIR : l'attribution de la qualification OPQIBI 19.05 entraîne automatiquement celle de la qualification 19.11 maisons individuelles.

Indicateurs de résultats

Indicateurs non disponibles (nouvelle formation 2022)

Partenaire

